

<p style="text-align: center;">RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION Du 2 Septembre 2016</p>

Lors de sa séance du 2 Septembre 2016, le Conseil d'administration :

- *A pris connaissance des bilans et perspectives des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes des directions PA/PH des territoires des communautés de communes de Concarneau Cornouaille Agglomération et du Pays Bigouden Sud ;*
- *A approuvé, à l'unanimité la désignation de Maître Nicolas Josselin pour représenter la Fondation Massé Trévidy à l'audience du 16 septembre 2016 devant la cours administrative d'appel (contentieux qui nous oppose à l'Etat sur le PPRI de la Providence) ;*
- *A reporté la décision de vente de la parcelle de 1000m² de Ty Massé à une date ultérieure ;*
- *Après avoir entendu Monsieur Jean-Roger Pautonnier, directeur du centre hospitalier de Quimper-Concarneau, a décidé d'adhérer à l'Union Hospitalière de Cornouaille ;*
- *A été informé de la rencontre du Président avec Monsieur Labbey, Vice-Président du Conseil Départemental du Finistère au sujet des CPOM protection de l'enfance et de la prévention spécialisée et décidé des suites à donner ;*
- *A fait le point de la reprise de l'activité de l'ADMR de Quimper par l'association ADIMA ;*
- *A pris connaissance du programme du séminaire de rentrée des cadres ;*
- *A pris connaissance de la réponse de la Société Générale à notre courrier annonçant le retrait de nos comptes.*